

HÉBERGEMENT

Régisseur social: la débrouille institutionnalisée

À Marseille, trois associations tentent d'appliquer une logique de réduction des risques à l'urgence sociale. Pour répondre aux besoins d'hébergement sans attendre la prise en charge de l'État, un nouveau métier émerge: le régisseur social.

« *Il y a une telle misère à Marseille, que la ville devient un laboratoire de l'innovation sociale.* » Depuis le 1^{er} avril 2017, Sébastien Régnault teste un nouveau métier: régisseur social. Ni travailleur social, ni bénévole, il est sensé établir des passerelles entre les associations semi-institutionnelles et les militants autonomes. Cette synergie doit servir la mise à l'abri des populations les plus précaires sans plus attendre la prise en charge de l'État. Le but est de sécuriser les habitats par nécessité, pour stabiliser les personnes et faciliter leur accès au droit commun. Dans cet exercice, le quadragénaire s'appuie sur son vécu de baroudeur des squats. Il est membre du Cedis, collectif d'entraide et d'innovation sociale basé à Toulouse qui, depuis 2013, a réquisitionné environ 15 000 m² et fourni un toit à des centaines de personnes. « *Mon rôle consiste à rencontrer les gens sur le terrain, et de trouver des solutions alternatives pour leur éviter de rester*

à la rue. Il est donc nécessaire de repérer des bâtiments publics inhabités depuis plus de douze mois, d'occuper les lieux et d'organiser un réseau d'accompagnement sanitaire, social et juridique sur place. Ouvrir des bâtiments vacants permet la mise à l'abri, mais sans militantisme ça ferme rapidement. Pour parvenir à officialiser les ouvertures, il faut que le squat s'inscrive dans la vie du quartier avec des concerts, des débats, des conférences. »

Marseille compterait au moins treize mille personnes sans-abris, et ne dispose que de six mille places d'hébergement. Dans ces conditions, les délais d'attente pour y accéder varient de six mois à un an et demi. Les dispositifs restent insuffisants et inadaptés. Des personnes isolées, des familles, des enfants se voient imposer d'habiter la rue. L'urgence est donc d'apporter une réponse, même si elle sort des clous institutionnels.

Améliorer les conditions de vie

L'idée de tester ce nouveau maillon dans la chaîne d'accompagnement a germé dans les cerveaux de Fathi Bouaroua, ex-directeur régional de la Fondation abbé Pierre, Jean-Pierre Cavalié de la Cimade Sud-Est et de Jean-Régis Rooijackers, coordinateur de l'association Just (1). Ces hommes de terrain s'inspirent de leurs observations. Des personnes aident à la construction d'abris bénévolement et en dehors de tout cadre, et l'association Nouvelle Aube s'est spécialisée dans la mise en sécurité des squats. Pour officialiser ces interventions, ils mettent en place un projet pilote d'ouverture de deux postes de régisseurs sociaux.

Sur le papier, leur mission est décrite comme « *une intervention pragmatique et technique pour favoriser la coopération des personnes et l'amélioration de leurs conditions de vie. Il s'agit de consolider les liens existants*

RÉQUISITION CITOYENNE: UN CADRE LÉGAL

La loi fait de l'hébergement un droit inconditionnel: toute personne sans-abri, en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. Il appartient aux autorités de l'État de le mettre en œuvre. La loi de lutte contre les exclusions de 1998 prévoit que les réquisitions concernent les bâtiments non occupés depuis dix-huit mois et appartenant à des investisseurs institutionnels pour une durée d'un à six ans, pouvant être portée à douze ans dans le cas de gros travaux de remise en état. En 18 janvier 2013, le délai de vacance à partir duquel un bien du foncier public peut être réquisitionné est abaissé à douze mois. Or, à Marseille, comme ailleurs en France, des bâtiments publics restent vides sans que ni le préfet, ni le maire, ne les réquisitionnent.



tant avec des acteurs travaillant avec ces personnes, et d'élargir le réseau qui intervient sur place au niveau sanitaire et social. Il s'agit également de renforcer le dialogue avec les décideurs politiques locaux afin de rendre plus efficace et sécuriser ce type d'occupation. In fine, l'objectif est d'institutionnaliser ce type d'action qui ont déjà un cadre légal, les réquisitions, mais qui restent sous utilisées. »

Si le rôle de facilitateur du lien social assuré par Sébastien n'est pas toujours tangible, celui de son binôme, Patrick Desbouiges s'avère extrêmement concret. Depuis octobre 2016, le sexagénaire intervient sur des lieux de vie précaires, bidonvilles, squats, appartements délabrés pour les sécuriser. Électricien et bricoleur, après des années de travail dans le bâtiment, un accident de la vie l'a conduit à traverser une dépression et une période d'errance de rue en squats. Ce parcours lui permet d'être régisseur social, un métier dont la définition s'affine dans l'action. « *J'interviens à la demande des habitants. Au départ, j'ai voulu travailler seul. J'arrivais en mode entreprise, je repérais les installations potentiellement dangereuses et j'arrangeais ça. J'ai vite compris que ça ne pouvait pas fonctionner comme ça si je voulais être dans la philosophie de la réduction des risques. Je n'étais pas là pour apporter des solutions, mais pour aider à les faire émerger et à les réaliser. »*

Côté matériel, les habitants et Patrick se débrouillent pour récupérer un maximum dans les poubelles des chantiers. Pour compléter, le régisseur reçoit au coup par coup des petites sommes grâce au soutien de struc-

tures solidement implantées comme la Fondation abbé Pierre, la Ligue des droits de l'homme, Rencontres tziganes... La veille, Médecin du monde lui a débloqué un budget de 150 euros pour faire fonctionner les sanitaires d'un squat de personnes roms.

Bricolage professionnel

Ce mercredi 20 décembre, il vit une autre urgence. Une centaine de Roms, dont de nombreux enfants, risquent l'expulsion. Suite à la destruction de leur camp dans un incendie qui a coûté la vie à un homme de trente-deux ans, ils ont trouvé refuge depuis un mois dans un vaste bâtiment abandonné par l'État depuis des années. Échaudés par cet accident qui aurait pu faire plus de victimes, les services de la ville ont jugé dangereuses les installations sauvages constatées sur le site et ont déposé un arrêté de péril. Le tribunal doit décider le lendemain à 15 heures de l'évacuation ou non des lieux. Patrick doit donc entreprendre, en collaboration avec les habitants, la sécurisation du système électrique. L'objectif est de démontrer au juge qu'il n'y a plus de danger imminent, et donc plus d'urgence à jeter ces familles sur le trottoir à quelques jours de Noël. Pour appuyer leurs plaidoiries, les avocats des associations de soutien aux Roms comptent sur les photos d'un réseau d'électricité rénové.

Secondé par Marguerite Harel, psychologue en service civique, Patrick se lance sur ce chantier sous pression. « *L'eau représente un risque mineur, mais l'élec-*



© M. LÉON

tricité c'est très sensible, explique le régisseur. *Je dois faire hyper attention à ne pas me retrouver responsable d'un incendie.* » Face à l'urgence de la situation, la Fondation abbé Pierre lui a accordé 300 euros pour le matériel. Pour raccorder à l'électricité les nombreux espaces de vie, il s'appuie sur l'existant mais remplace la débrouille d'amateur par un bricolage professionnel. Abrités dans des gaines, les fils ne pendouillent plus et sont reliés à quatre tableaux neufs.

Deux ou trois pères de familles donnent un coup de main, mais la majorité des squatteurs vaque à ses occupations, ce qui ne manque pas de déclencher quelques coups de gueule du « chef de chantier ». En plus, chacun vient le voir pour lui demander le courant. Au bout d'un moment, ça le fait disjoncter. Concentré malgré les nombreuses sollicitations, le faux méchant bougonne, explique ses priorités et disperse ceux qui ne sont pas là pour l'aider. Aux plus motivés, il est prêt à montrer et à transmettre les bonnes pratiques.

Il fait déjà nuit quand il a la satisfaction de constater que plus aucun fil ne traîne et que les disjoncteurs garantissent une coupure en cas de surchauffe. Le lendemain matin, il est à nouveau sur le pont pour figurer les travaux. À 15 heures, mission accomplie ! Pendant, qu'il s'offre une pause sandwich, le tribunal décide de remettre à plus tard sa décision. Un sursis, les familles vont pouvoir passer les fêtes à l'abri.

« *L'intervention du régisseur social se fait sur les lieux et pas sur les gens, il n'est pas travailleur social, rappelle Jean-Régis Rooijackers. Son action prévient les*

risques matériels ou sanitaires, améliore la qualité de vie des personnes et peut parfois retarder une expulsion. Ce projet devrait démontrer la possibilité d'avancer vers une logique de stabilisation dans de l'habitat par nécessité, facilitant les accompagnements médico sociaux réalisés par des professionnels partenaires. »

Le régisseur social réveille les compétences, révèle le pouvoir d'agir des habitants, et apporte une reconnaissance de leur capacité d'adaptation dans la survie. Soutenus et accompagnés, ils initient ou participent à la réalisation de projets concernant leur lieu de résidence. Ils agissent pour eux-mêmes, ce qui peut les conduire à élaborer ensemble des règles de vie commune avec des droits et des devoirs. Sans être satisfaisante sur le long terme, cette amélioration de la précarité ouvre des possibles. « *Si elles sont accompagnées par les décideurs politiques, les occupations temporaires peuvent devenir un outil dans le champ de l'intervention sociale, générateur d'innovations et de modèles alternatifs diffusables et à faible coût économique, plaide le coordinateur de Just. Pour la ville et l'État s'est l'opportunité de profiter de ces nouveaux savoir-faire pour ambitionner, non plus une paix sociale qui cache mal la misère, mais des solutions solidaires et innovantes.* »

L'arrivée dans les bidonvilles et les squats de ces régisseurs sociaux officialise une pratique d'entraide déjà mise en place par des citoyens ou des associations. Pour Sébastien Regnault, ce premier pas peine pourtant à déclencher un réel élan. Tous les jours, il est au contact de la misère. Il croise des personnes sans domicile aux profils multiples, jeunes marginaux s'abritant dans les hôpitaux la nuit, vieux précaires qui passent sous les radars des services sociaux, sans papier soumis aux dictats des vendeurs de sommeil... Son téléphone ne cesse de sonner pour des appels à l'aide.

Alors il rêve d'ouvrir un lieu à grande capacité où tous ces publics pourraient s'unir et mettre en place une forme d'autogestion. « *Il faut être capable d'organiser l'accueil inconditionnel entre nous, explique le régisseur social. La première difficulté, c'est que la ville manque d'ouvriers de squat. Ensuite, je remarque une vraie méfiance des collectifs citoyens envers les institutions, mais aussi, envers les grosses associations. Je découvre également une frilosité des acteurs associatifs face à la réquisition, qui peut les mettre en position délicate envers leurs partenaires institutionnels comme les bailleurs sociaux. Je tente malgré tout de créer des synergies, même s'il reste difficile de mobiliser sur des actions concertées.* » Encore un gros chantier pour ces régisseurs sociaux qui inventent un métier : organiser les solidarités.

Myriam Léon

UN MÉTIER À BAS COÛT

Avec un budget de 30 180 euros sur deux ans, Just emploie les deux régisseurs sociaux en contrat aidé de 26 heures. Les salaires sont couverts par une subvention de la Fondation abbé Pierre. Le coordinateur de Just consacre 10 % de son temps à ce dispositif. Un comité de pilotage est chargé de modéliser, d'évaluer et de développer ce nouveau métier sensé favoriser les réquisitions citoyennes. Après un an d'exercice, les financements pour pérenniser ces postes restent à trouver.

[1] Justice et union au travers de la transformation sociale, une émanation de l'équipe de soin psychiatrique de rue (Marss) créée pour faire de l'innovation.